

La place des enquêtes nouvelles dans la recherche démographique.

par M. PICOUET

A - Les méthodes générales.

1. Objectifs principaux.

- 1.1. Observation précise des événements démographiques.
- 1.2. Comparaison des résultats avec les statistiques existantes.

- 1.2.1. statistiques administratives
- 1.2.2. enquêtes rétrospectives

- 1.3. Amélioration des méthodes d'observation. Enseignements méthodologiques.

2. Principes méthodologiques.

- 2.1. Méthode "comparative" d'exploitation nominative de registres anciens et enquête rétrospective.
- 2.2. Méthode "observation permanente".
- 2.3. Principes communs aux deux méthodes

3. Réalisation.

- 3.1. Les enquêtes "comparatives": passages multiples
- 3.2. Enquêtes à "passages multiples".

B - Les expériences nouvelles.

1. Expériences en milieu africain.

- 1.1. Enquête "comparative" de Palmarin.
- 1.2. Enquêtes à passages multiples.

2. Expériences dans les autres pays.

3. Fiches signalétiques.

- sur : Fakao - Sénégal
- " Sine-Saloum - Sénégal
- " Enquête Nationale Tunisienne (TUNISIE)
- " Abidjan - Yaoundé (Mobilité de la population).

C - Nouvelles possibilités :

1. Sur le recueil de l'information

- 1.1. Passé démographique
- 1.2. Etude de synthèse
- 1.3. Perspective

2. Sur les méthodes

- 2.1. Formalisation
- 2.2. Extension de la méthode à d'autres pays
- 2.3. Intérêt des études longitudinales

3. Possibilités d'analyse

Conclusion.

Bibliographie.

NOTE : Pour ce que nous avons nommé dans ce texte Enquête comparative, l'ONU propose enquête de confrontation (communication orale du Dr. MASSE)

La recherche démographique s'est caractérisée depuis 1952 par un gros effort dans la collecte de l'information. Celle-ci s'est réalisée au moyen d'enquêtes classiques par sondages qui ont couvert la presque totalité de l'Afrique francophone intertropicale.

Si les enquêtes classiques ont été la première étape de la connaissance démographique - les dénombrements administratifs et les documents de l'état-civil, au moins en milieu rural, ne devant être considérés qu'avec une grande prudence - et si elles ont permis l'étude structurelle et prévisionnelle des populations africaines, "de lourdes incertitudes restent liées à la méthode rétrospective ainsi qu'aux possibilités de variations annuelles qui ne peuvent être relevées lors d'un recensement unique". Cantrelle 1967.

La recherche s'est donc orientée vers la mise au point de nouvelles méthodes permettant à la fois :

- d'améliorer les sources existantes et en particulier l'état civil.
- de compléter l'information statistique et de comprendre les mécanismes démographiques.

Il s'agissait également de dépasser la seule connaissance des phénomènes globaux que donnent les enquêtes classiques (enquêtes par sondages et observation exhaustive) par une observation fine de la population. Il importait de rassembler le plus grand nombre de données sur chaque ménage, d'en faire en quelque sorte la biographie. La priorité était donc donnée à l'analyse longitudinale des phénomènes.

La méthode rétrospective semble être la plus immédiatement adaptée à l'analyse longitudinale, mais aussi sujette à de nombreuses lacunes (ou critiques). Les expériences nouvelles d'observation ont donc porté :

- soit sur l'amélioration de la méthode rétrospective, exploitation nominative de l'état-civil ancien ou moderne et comparaison avec une enquête rétrospective.
- soit par la mise au point d'une "observation permanente" d'un échantillon, ou d'une fraction de la population d'un pays au moyen d'enquêtes ou de recensements à passages multiples.

Ces expériences sont riches d'enseignements méthodologiques que nous essaierons de résumer sommairement.

Notre propos s'articulera autour de trois points :

- les méthodes
- les expériences nouvelles, avec fiches signalétiques de certains
- Nouvelles possibilités.

Les méthodes générales.

- objectifs principaux.
- principes méthodologiques.
- réalisation.

1. Objectifs principaux.

L'objectif général vise essentiellement à combler les lacunes qui subsistent dans la démographie d'un pays après analyse des statistiques courantes (recensement et état civil). Les nouvelles méthodes doivent donc permettre ;

1.1. L'observation précise des événements démographiques (caractéristiques courantes, mortalité, natalité, taux moyens), mais aussi études des phénomènes qui ne sont pas observés par le recensement unique ou l'état civil. Par exemple : Dans une étude sur les migrations, possibilité de donner une évaluation quantitative de l'effectif des "sorties" annuelles, la multiplicité des passages permettant de comptabiliser, dans une population donnée, les événements "sorties" et les événements "entrées". Enquêtes sur les migrations de Yaoundé et Abidjan. (Voir page 20)

1.2. Une comparaison des résultats de l'enquête avec les statistiques administratives (état civils, recensement) ou les enquêtes rétrospectives

1.2.1. avec les statistiques administratives :

. dans les pays où l'état civil existe, il s'agit de préciser la nature et le "poids" du sous enregistrement sur les statistiques du pays, de vérifier la cohérence des caractéristiques connues de la population à la lumière des nouvelles données, de remédier aux lacunes des statistiques existantes par l'amélioration progressive de l'état civil.

. dans les pays où l'état civil n'existe pas (ou marche très mal) il s'agit de recueillir des données pour suppléer à leur absence et mettre sur pied progressivement un système d'état civil fonctionnant correctement (cas de l'enquête au Siné Saloun au Sénégal).

1.2.2. avec les enquêtes rétrospectives, pour en apprécier la valeur et les compléter par les données relatives aux sorties définitives.

1.3. L'amélioration des méthodes d'observation. En effet au souci de posséder une information saine sur des populations souvent mal connues s'ajoute l'intérêt scientifique de telles recherches.

. élaboration de nouveaux instruments méthodologiques dont l'utilisation ne serait pas strictement limitée aux pays africains ni même "au tiers monde" et permettrait de recourir de moins en moins aux méthodes d'observation exhaustives.

. analyse fine des phénomènes démographiques, mortalité différentielle, comparaison par exemple entre milieu rural et milieu urbain, mobilité de la population avec l'étude des différents relais ...

. donner un cadre à la recherche interdisciplinaire, le caractère monographique et biographique des nouvelles expériences accroît la nécessité d'une collaboration de la démographie avec les autres disciplines (économie, sociologie, géographie, histoire, ethnologie ...).

1.4. Enfin la plupart des études sont à entreprendre dans les pays en voie de développement aux ressources financières modestes, la méthode doit donc être d'un coût modéré.

2. Principes méthodologiques.

Le principe de base est l'analyse longitudinale des phénomènes. Deux méthodes sont actuellement utilisées :

- exploitation nominative de l'état-civil ancien ou moderne et enquête rétrospective.

- "observation permanente" d'un échantillon ou région.

2.1. Exploitation nominative de l'état civil et enquête rétrospective.

"La méthode suivie est centrée sur l'idée de coupler en une seule étude :

. des données longitudinales fournies par le dépouillement des registres paroissiaux, avec

- une enquête qui soit à la fois un recensement de la population et une enquête rétrospective centrée sur la fécondité des femmes et la mortalité des enfants". (Lacombe, 1968).

Le recensement et l'enquête rétrospective sont réalisés d'après les méthodes classiques sans que les sources (état-civil ou registres paroissiaux) soient utilisées. La reconstitution des familles sert de cadre à l'enquête, chaque intervalle anormalement long entre deux naissances successives par exemple, demande à être justifié.

Le dépouillement des documents des registres paroissiaux utilise la méthodologie mise au point par Messieurs HENRY et FLEURY ...

2.2. 2.2.1. La principale originalité et le trait commun de la plupart des expériences nouvelles sont la multiplicité des passages sur un même échantillon. Au fait que les visites renouvelées de la même équipe d'enquêteurs disposent favorablement la population à leur égard et éliminent une grande part de la méfiance traditionnelle s'ajoutent des avantages méthodologiques immenses,

- amélioration de l'information "rétrospective" lorsque celle-ci est maintenue (en général dans les enquêtes nationales par sondages) mise au point du questionnaire, les enquêtes sont "rodées", leurs instructions précisées ...

- observation suivie des ménages permettent le traitement longitudinal des données (l'observation reste cependant rétrospective pour les événements survenus entre deux passages, une naissance suivie d'un décès ...), élimination des distorsions dues aux variations saisonnières.

- mise au point d'un calendrier (programme) de recueil de l'information démographique à long terme de façon à étendre l'observation à l'ensemble du pays si cela n'est déjà fait et prévoir son utilisation dans les programmes nationaux.

Dans une enquête classique un événement omis ou caché est définitivement perdu pour l'observation, par contre ces événements ont une bonne probabilité d'être retrouvés lors des recensements de contrôle et au cours de passages successifs. D'un passage à l'autre les enquêteurs et les responsables déterminent les zones où les omissions ont été importantes. Des démarches sont alors entreprises auprès les chefs politiques et religieux influents de ces régions. Ce système, largement employé au Sénégal dans le Sine Saloum a permis de redresser la situation et de déceler les nombreuses erreurs des passages précédents, en particulier dans certains villages mourides (CANTREILLE 1967).

De plus la multiplicité des passages permet de contrôler plus efficacement le travail des enquêteurs et d'étudier la variabilité de leur travail, ce qui donne la possibilité par la suite de redresser l'observation (supériorité certaine sur les enquêtes classiques).

2.3. Principes de base communs aux deux méthodes.

2.3.1. Phase préparatoire très posée. Le caractère monographique et biographique de telles expériences exige que soit entreprises au préalable une étude complète (économique, sociologique, géographique, historique ...) de la population choisie.

L'effort doit principalement porter :

- sur la définition des concepts et leur normalisation. Point essentiel qu'il importe de souligner tant il apparaît nécessaire si l'on désire mener à bien et laisser toute leur valeur aux études comparatives.

- sur l'utilisation de toute l'information existante. La connaissance ethnologique, géographique, sociologique ... de la population à étudier permet en effet de déterminer avec le maximum d'efficacité

- la région à choisir ou les critères de stratification à retenir dans le cas d'une étude par sondage,
- la période de référence à utiliser. Ainsi l'enquête tunisienne prend comme point de départ de l'AID ES SEGHIR (12. janvier).
- la population de référence, définition du résident, population de fait ou population de droit.
- la méthode d'interview, la langue ...
- le questionnaire.

2.3.2. Bien que ces principes soient communs aux enquêtes classiques il nous semble devoir rappeler :

- l'importance de la formation préalable des enquêteurs. Ceux-ci sont amenés à enquêter à plusieurs reprises une même population, les futurs contacts doivent être préparés aussi bien du point de vue technique et administratif que du point de vue psychologique. Tout point particulier susceptible de provoquer des difficultés doit être étudié de façon à y porter remède au plus vite, sinon avant le prochain passage. Lorsque l'étude rétrospective est maintenue,

l'enquêteur doit pouvoir vérifier rapidement la cohérence des âges et contrôler mentalement si ces dates concordent avec des événements possibles (des instructions dans ce sens ont été données aux enquêteurs de l'enquête nationale tunisienne).

- importance également du matériel employé qui doit être opérationnel.

3. Réalisation.

3.1. Les enquêtes "comparatives" (fichier paroissial, enquête rétrospective).

Réalisation en trois phases.

a) dépouillement des registres paroissiaux, ou de l'état civil ancien. Une étude critique de ces sources est le plus souvent indispensable, elle doit être faite préalablement à tous travaux.

Les registres de baptêmes ou autres sont ensuite dépouillés sur des fiches nominatives qui permettent de reconstituer les familles.

b) recensement et enquête rétrospective.

Le recensement est effectué de façon à distinguer les

- résidents, ou résidents absents au moment de l'enquête,
- passagers,
- la population comptée à part (s'il y a lieu).

L'enquête rétrospective porte sur toutes les personnes qui ont pu être relevés lors du dépouillement des registres (paroissiaux ou état civil) et tente de préciser ce qu'elles sont devenues : vivants (résidents ou émigrés) décédés (quand, où, à quel âge).

L'enquête s'efforce ensuite de retrouver le passé matrimonial et génétique de toutes les présentes par interrogatoire direct ; pour les autres (absentes, décédées ou émigrées) on essaie de savoir quelques brèves et ce passé en interrogeant le mari ou les voisins (Lacombe, 1968).

c) ajustement des deux sources de dépouillements enquête. Ces renseignements sont consignés dans deux sortes de documents

fichier des individus
fichier des familles.

3.2. Réalisation des "enquêtes ou recensement à passages multiples."

La pluralité des passages sur un même échantillon oblige les responsables à définir l'échantillon de telle sorte qu'en dépit des inévitables transformations de la population étudiée, il garde à la fin de l'observation, le même taux de sondage qu'au premier passage. Cette difficulté est moins apparente lorsqu'il s'agit de l'étude d'une région où seul le choix même de la région peut poser un problème.

3.2.1. Le choix peut être très différent suivant l'objectif principal poursuivi ;

- si l'on désire étudier une zone qui soit représentative statistiquement de la région, il est intéressant de faire un sondage sur un certain nombre de grappes de villages,

- si l'on désire une observation précise des faits, et voir comment fonctionne l'état civil par exemple il est préférable de localiser l'enquête à un nombre limité de zones.

Remarquons que la dispersion que suppose le sondage entraîne des dépenses plus importantes peu compatibles le plus souvent avec les fonds qui peuvent être engagés par les pays en voie de développement.

3.2.2. Le cadre général est définitivement fixé par le choix de l'effectif à observer. Celui-ci dépend de l'objet de l'étude, si ce sont les migrations qui sont étudiées, l'observation porte sur des flux aux effectifs relativement faibles par rapport à l'effectif total et il faut donc que le taux de sondage (ou l'effectif de la région) soit suffisamment important pour que le phénomène soit enregistré par l'enquête (pour l'enquête nationale tunisienne le nombre des ménages a été choisi suffisamment grand pour que l'observation porte sur environ 2 000 décès, sur la base d'un taux de mortalité approximatif de 18 o/oo. Cela faisait 23.000 ménages comprenant à peu près 125 000 personnes).

3.2.3. La zone choisie, l'effectif fixé ... l'enquête commence par un recensement initial s'il n'en existe pas de récent (en Afrique Noire ce recensement est souvent nécessaire, les dénombremens administratifs étant peu utilisables). Ce recensement sert :

- soit comme "base" lorsqu'il s'agit d'enquêtes par sondage,
- soit comme "population de base" lorsque l'étude se limite à une région (le recensement ne porte dans ce cas que sur la région choisie) (1).

Ainsi pour l'enquête réalisée au Sénégal le recensement initial a été fait maison par maison et avec inscription nominale sur des fiches collectives des résidents présents et absents et des passagers.

3.2.4. A partir de cette "population de base", l'observation dans son principe devrait être "permanente". Pour des raisons de coût, de logistique et même du point de vue méthodologique, ceci n'est pas nécessaire ; les passages tous les 3, 6 ou 12 mois sont suffisants. Néanmoins il est important que l'intervalle entre les passages ne soit pas trop grand. Des passages rapprochés permettent en effet :

- d'avoir une plus grande connaissance des variations saisonnières et de saisir les mouvements saisonniers susceptibles de changer la population de base,

- de réduire les omissions, en sollicitant plus fréquemment la mémoire des enquêtés, le risque l'omettre des enfants nés puis décédés entre deux passages successifs, par exemple, devient très faible,

(1) Dans le premier cas, il s'agit d'enquêtes par sondage à passages multiples, dans le second de recensements à passages multiples. Cette terminologie nous semble plus adaptée à la méthode et à la réalité qu'"observation permanente" seulement réalisée par l'état civil traditionnel.

- de réduire l'erreur d'observation, la méfiance des enquêtés a tendance à disparaître, le travail des enquêteurs est meilleur ...

L'observation est donc d'autant plus sûre que l'intervalle est court, mais compte tenu du principe que l'enquête doit avoir un coût minimum l'intervalle d'un an est souvent adopté, les passages tous les trois mois étant conservés la première année pour éliminer les risques d'erreurs dues aux variations saisonnières.

3.2.5. L'enquêteur effectue dans chaque famille un recensement de contrôle à partir des fiches familiales du recensement initial ou à partir des listes des ménages de l'échantillon. Dans certains cas il reprend l'enquête rétrospective pour la vérifier, la compléter et améliorer la cohérence des âges ... L'enquêteur ajoute ensuite les naissances, décès, mariages survenus depuis le recensement initial, ou depuis une certaine date fixée à l'avance, par exemple date de l'AID ES SEGHIR pour l'enquête tunisienne. Les immigrés ou émigrés sont portés sur des fiches particulières.

Le travail de recueil des données doit être sévèrement contrôlé par les responsables de l'enquête qui doivent à la fois exercer la surveillance du travail sur le terrain et étudier la variabilité du travail des enquêteurs de façon à pouvoir plus tard redresser l'observation (si cela se révèle possible).

3.2.6. A côté de l'aspect pratique et administratif du point précédent, prend place un aspect "programmation" qui assure la continuité de l'expérience. Il se résume à deux points essentiels :

- l'exploitation des données. Elle doit être rapide, permanente et homogène. Le plus souvent un premier dépouillement manuel est réalisé par l'équipe. Ce travail sert de base de référence pour la suite de l'exploitation en mettant en relief les principales difficultés à venir ; sous estimation de certaines données,

phénomènes cachés

attraction des chiffres ronds ...

- la préparation des autres passages.

L'effort doit porter :

. sur l'équipe de l'enquête, en particulier sur les enquêteurs dont il faut vérifier en permanence la conscience professionnelle et maintenir la qualité de travail, sinon l'améliorer,

. sur les éléments méthodologiques qui ne donnent peut-être pas pleinement satisfaction (concepts mal définis, questions peu précises, étude des possibilités d'amélioration et d'extension de la méthode).

De plus l'enquête doit au fur et à mesure des passages gagner en précision, elle doit également au bout d'un certain temps se faire plus légère de façon à disparaître progressivement et laisser la place à l'état civil dont l'amélioration a été poursuivie tout au long de l'expérience (ou l'installation terminée et l'administration prête à prendre la relève).

Les expériences nouvelles

Chaque enquête fait l'objet d'une fiche signalitique, voir infra.

Nous avons déjà opéré une distinction entre les "enquêtes comparatives" et les "enquêtes à passages multiples. Il nous paraît intéressant d'introduire une nouvelle séparation entre les expériences menées en Afrique Noire ou à Madagascar et les expériences menées dans d'autres pays. Cette destination est ici de pure forme, néanmoins il est vraisemblable que ces expériences en milieu africain ont une spécificité propre, tant du point de vue de l'état de la connaissance démographique que du point de vue de la réalisation pratique et méthodologique. Sans développer ce thème nous espérons qu'il apparaîtra dans ce qui suit.

1. Expériences en Afrique Noire ou à Madagascar.

1.1. Enquête "comparative" (état civil ancien ou registres paroissiaux et enquête rétrospective). Une seule enquête de ce type a été réalisée à ce jour sur le village de FAKAO au Sénégal. (Lacombe 1968). En utilisant une méthode déjà employée en France, cette étude semble devoir apporter un indéniable progrès à l'analyse de la structure et des mécanismes de transformations des populations africaines (intervalle entre naissances, sevrage ...). Son extension ne paraît limitée que par l'existence de registres paroissiaux.

1.2. Enquêtes à passages multiples.

Les enquêtes rétrospectives réalisées en Afrique jusqu'en 1965 environ n'ont pas permis de recevoir des données permettant de suivre l'évolution des indices démographiques et d'étudier en particulier les mécanismes de transformation. Les expériences ont donc porté :

+ soit sur la détermination plus exacte des facteurs du mouvement naturel. La méthode rétrospective est dans ce cas souvent abandonnée, et remplacée par l'"observation permanente". Celle-ci porte généralement sur une région dont on fait le recensement complet.

Expériences réalisées ou en cours de réalisation :

- Etude démographique dans la région du SINE SALOUM (Sénégal) depuis 1963.

- Etude démographique au Nord-Cameroun.

- Expérience d'observation permanente à MORONDAVA et à Maroantsetra (Madagascar) depuis 1966 visant à préciser le sous-enregistrement de l'état-civil et de tenter une première approche des mouvements migratoires.

+ soit sur la mobilité de la population, en particulier les mouvements migratoires entre le milieu urbain et le milieu rural.

* - La mobilité de la population urbaine -

- Enquête à Abidjan de mars 1963 à mars 1964

- Enquête à Yaoundé de 1964 à 1965

Signalons enfin la mise en route prochaine d'une enquête à passages multiples au RUANDA. L'intérêt de cette enquête réside dans le fait que disposant de moyens matériels et financiers sérieux, les responsables ont peu envisagé des passages trimestriels pendant cinq années consécutives. Il est à prévoir que l'approche des phénomènes démographiques se fera avec beaucoup de précision.

2. Les expériences dans les autres pays.

Des expériences d'enquêtes à passages multiples ont été réalisées dans les pays disposant en général d'un système exhaustif d'état-civil. Le but est d'améliorer l'état civil et d'obtenir dans un temps relativement court pour un coût modéré et par un autre moyen que celui de l'observation exhaustive transversale, les caractéristiques démographiques. Ces pays ont généralement déjà effectué un ou plusieurs recensements et disposent donc d'une base pour réaliser une enquête par sondages.

- Enquête démographique nationale de TUNISIE depuis janvier 1967, 2 ou 3 passages à six mois d'intervalle
- Enquête démographique du Pakistan
- Enquête démographique en INDE (Etat-civil), depuis 1963 se poursuit actuellement.

Cette liste est loin d'être complète, nous avons cité les plus connues.

Etude démographique de FAKAO
(Sénégal)

- OBJET : - Essai d'une nouvelle méthode de recueil des données par le dépouillement des registres paroissiaux.
- Etude de certains points particuliers : fécondité, intervalle de naissance, sevrage, table de mortalité ...
- REALISATION : ORSTOM - Dakar (Sénégal).
- RESPONSABLE : LACOMBE - ORSTOM.
- METHODE : - Ajustement de données démographiques obtenues :
1. par le dépouillement des registres paroissiaux.
 2. par un recensement et une enquête rétrospective.
- Dans la mission de Palmarin seul le village de Fakao présente un ensemble homogène du point de vue du dépouillement des registres. L'étude porte sur celui-ci.
- Enquête se déroulant sur trois plans :
- recensement de la population actualisée au 1er/1/1966.
 - enquête rétrospective portant sur toutes les personnes relevées lors que dépouillement des documents de la Mission.
 - enquête rétrospective portant sur la fécondité des femmes présentes par interrogatoire direct.

PERIODE DE REFERENCE.

Mai-Juin 1966

RESULTATS

- Palmarin - Essai de dépouillement de registres paroissiaux en Afrique - Méthodologie et exposition des données brutes ORSTOM Dakar juillet 1967 multigr. 39 pages de texte + annexes + 18 graphiques + 35 tableaux.
- Etude démographique du Village de Fakao (manuscrit 1968 ORSTOM, en cours de publication).

Cette étude très récente est actuellement la première du genre. La méthode employée semble être promue à une grande utilisation tant les résultats qu'elle procure sont abondants et complets. D'autre part la connaissance du passé démographique africain est quasi inexistante. Cette exploitation nominative des renseignements sur une même personne épart dans divers documents la concernant, registres paroissiaux, état d'âmes, état civil ... permet ainsi de suppléer au manque de recensements.

ETUDE DEMOGRAPHIQUE DANS LA REGION DU SINE SALOUM (SENEGAL)

OBJET : "Se libérer des lourdes incertitudes qui restent liées à la méthode rétrospective et améliorer le système d'état-civil, afin de pouvoir fonder sur ce dernier dans l'avenir, les statistiques vitales ..."

REALISATION : Services Statistiques du Sénégal et ORSTOM.

RESPONSABLE : Dr. CANTRILLE. ORSTOM.

METHODE : - Observation permanente de la population d'une région du Siné Saloum, région administrative du Sénégal.

Dans le Siné observation de l'arrondissement de Niakhar :

65 villages
33 000 personnes

Dans le Saloum, observation de l'arrondissement de Paos-Koto :

135 villages
17 000 personnes

- Passages trimestriels de première année,
Passages annuels ensuite

- Distribution au cours du recensement initial d'un cahier au chef du village (dans chaque village à Niakhar, dans les villages les plus importants à Paos-Koto) et vérification de la progression de l'enregistrement à chaque passage. Au troisième recensement annuel les cahiers ont été ramassés (avant le passage des enquêteurs) et la confrontation individuelle des naissances et décès a eu lieu après l'enquête.

PERIODE DE REFERENCE :

Niakhar du 25 octobre au 2 décembre 1962.

Paos-Koto du 2 décembre 1962 au 10 janvier 1963.

recensement initial 62-63

1ère tournée 1-63

2e " 4-63

3e " 8-63

1er recensement de contrôle 63-64

2e " 65

3e " 66

Population de Référence : Population de "Droit", résidents habituels et absents.

RESULTATS : publié "Etat-civil et observation démographique 1963-1965" : décembre 1966. ORSTOM/dactylogr.

Première enquête de ce type réalisée en Ariège ouvrant la voie à de nouvelles méthodes de recueil de données particulièrement adaptées au milieu africain - même expérience lancée au Cameroun et à Madagascar - intérêt méthodologique immense en ce qui concerne par exemple le calcul des erreurs et la mise en place ou l'amélioration d'un système exhaustif d'état-civil.

ENQUETE DEMOGRAPHIQUE NATIONALE - TUNISIE.

OBJET : - Combler les lacunes qui subsistent dans la connaissance de la mortalité, natalité, accroissement naturel.
- Servir de base à une estimation de la population en 1968. Comparaison avec le recensement de mars 1966.
- Promouvoir un meilleur enregistrement des événements démographiques (Etat-Civil).

REALISATION : Services Statistiques Démographiques Tunisiens.

RESPONSABLES : VALLIN - expert démographe au titre de la Coopération.
PAULET - démographe au titre de la Coopération.
sous la direction de M. TARIFA sous-directeur, chef des Services Statistiques Démographiques.

METHODE : - Etude de 115 000 personnes minimum (soit 23 000 ménages) pour observer environ 2 000 décès.
- Deux ou trois passages à six mois d'intervalle auprès des mêmes ménages.
- Maintien d'une enquête rétrospective au premier passage.
- Stratification en fonction du sous-enregistrement présumé et comparaison nominative des résultats avec les fichiers d'état-civil.
- Base de sondage : recensement de mars 1966.
- Questionnaire
au premier passage : une feuille de ménage (collective) et une feuille de fécondité (individuelle); pour chaque femme mariée, veuve ou divorcée.
au second passage : une feuille de ménage (collective), une feuille de fécondité (individuelle) pour les femmes qui ne faisaient pas partie du ménage au premier passage, une feuille collective de fécondité pour les femmes déjà interrogées au premier passage.

PERIODE DE REFERENCE

Les questions "rétrospectives" seront datées essentiellement en fonction des Aïd es Seghir du 12 janvier 1967 et du 1er janvier 1968

1er passage : 12/1/68 - Avril 68

2e passage : 12/6/68 - Octobre 68.

POPULATION DE REFERENCE

: Population de "droit".

Les questionnaires s'adressent donc aux résidents permanents.

RESULTATS

: En cours d'exploitation pour le 1er passage.

Deuxième passage en cours.

En Tunisie, l'observation traditionnelle (recensement et état-civil) souffre encore de nombreuses lacunes en particulier en milieu rural.

L'enquête doit permettre de les résoudre.

D'autre part, au-delà de la connaissance qu'elle doit donner sur le sous-enregistrement, cette enquête vise la mise en pratique de procédés d'observation fondamentaux mieux adaptés à l'étude moderne de la démographie que les méthodes exhaustives.

LA MOBILITE DE LA POPULATION URBAINE (COTE D'IVOIRE ET GUINEE)

Enquête d'Abidjan.

Enquête de Yaoundé.

- OBJET : Mesure de la Mobilité de la population dans le but d'établir des perspectives démographiques en milieu urbain d'une manière particulièrement précise.
- REALISATION : SEMA pour Abidjan. SEDES pour Yaoundé.
- RESPONSABLES: Rathery Bossechaert et Turlot. Yaoundé (SEDES). VAURS. Abidjan (SEMA).
- METHODE : - Multiplicité des passages.
- Abidjan. deux passages avec intervalle d'un an
deux intermédiaires de contrôle à intervalle moyen de 4 mois
 - Yaoundé. deux avec intervalle de 6 mois.
 - Critère de Résidence. Présence de plus de 6 mois ou déclaration d'intention de séjour d'au moins 6 mois (interprétation faite par l'enquêteur).
- Pour Yaoundé, système complexe fondé sur une durée de présence de fait et non d'intention.
- Base de sondage, Recensement exhaustif des logements concessions et constructions traditionnelles pour Abidjan. Photographie Aérienne pour Yaoundé.
 - L'échantillon. Le taux de sondage est choisi en fonction de l'importance de la ville. Il s'agit d'observer des flux dont les effectifs sont relativement faibles par rapport à l'effectif total de la population de la ville ; pour une ville de 100 000 habitants l'échantillon doit être de 20 000 personnes pour répondre aux objectifs retenus.
- PERIODE DE REFERENCE
- Abidjan. de mars 1963 à mars 1964.
Yaoundé. 1964 à 1965.
- RESULTATS : Outre les rapports respectifs, deux études de synthèse :
- Population 1968. n° 2 par MM Roussel Turlot. et Vauris
 - Déplacements temporaires et migrations par Roussel in Démographie
Comparée DGRST 1967.

"L'apport décisif des enquêtes de Yaoundé et d'Abidjan consiste sans doute dans la possibilité de chiffrer l'ampleur des départs au cours d'une période donnée".

D'autre part de nombreux résultats inédits sont tirés de ces études en particulier l'établissement d'une table, donnant pour 1 000 émigrés la possibilité de leur sortie après un an, deux ans, ou 4 années de présence, définition plus différenciée des statuts de résidence.

Nouvelles possibilités offertes par les enquêtes.

1. Sur le recueil de l'information.

1.1. étude du passé démographique de l'Afrique. La connaissance du passé démographique de l'Afrique est à ce jour assez faible. Des études pourraient être entreprises sur l'existence des registres anciens - état-civil

- "état d'âmes"

- registres paroissiaux

leur implantation géographique

- chirtianisation

la qualité de ses sources

- autre religion.

Du point de vue méthodologique, il serait intéressant d'affiner la méthode et de réduire les difficultés que peut entraîner l'abondance de documents. De même la méthode d'ajustement pourrait faire l'objet d'une description plus complète.

1.2. étude de synthèse. Le caractère expérimental et localisé des enquêtes jusqu'ici réalisées ne permettent pas d'en tirer de données synthétiques. Le serait intéressant donc d'étendre par exemple les expériences d'Abidjan et de Yaoundé pour saisir le phénomène migratoire à l'échelon national, puis au niveau des grandes régions de l'Afrique, ou encore étendre "l'observation permanente" aux pays où elle a débuté puis comparer les résultats obtenus dans des pays différents.

Le Dr. P. Cantrelle propose l'observation par grappes d'échantillons représentatifs de la population du pays.

Plusieurs points sont à développer :

- unité de méthode.

- répartition dans le temps.

- choix des régions à étudier.

- coordination des enquêtes.

- applications autre que dans les pays francophones.

2.1.3 possibilité de construire des perspectives démographiques. Celles-ci sont souvent conditionnées par les mouvements migratoires.

La recherche pourrait s'orienter vers l'établissement de nouveaux instruments permettant l'étude précise de ces mouvements. L'élaboration d'une table donnant pour 1 000 immigrés la probabilité de sortie après un an, deux ou 4 années de présence dans l'enquête d'Abidjan et de Yaoundé, offre un exemple qui est à suivre.

2. Sur les méthodes.

2.1. . formalisation.

. cadre général d'enquête. De nombreux problèmes se posent, ceux-ci ont trouvé diverses solutions :

Par exemple quel est le nombre de passages à effectuer et quel intervalle choisir ?

Ce nombre variant suivant :

- l'objectif de l'étude - (enquête nationale, remplacement de l'état-civil),
- la caractéristique démographique de l'étude (fécondité, migrations ...),
- les moyens financiers disponibles.
- etc ...

- Influence de la conjoncture sur l'enquête : Roussel (1968) page 349, en particulier pour l'études des mouvements migratoires.

- Problème de la définition de l'échantillon de telle sorte qu'en dépit des inévitables transformations de la population de base, elle garde, à la fin de l'observation, le même taux de sondage qu'au premier passage.

2.2. Extension de la méthode à l'Afrique tout entière et aux pays industrialisés. Voici ce qu'en dit Roussel 1967 :

"Pour analyser la structure et les mécanismes de transformation de telles populations, la méthode des passages multiples constitue un indéniable progrès. La généraliser nous donnerait une meilleure connaissance des grandes villes d'Afrique noire. On peut d'ailleurs se demander si cette approche ne perdrait pas toute son utilité dans les pays industrialisés, où malgré un système d'observation très développé, la mobilité de la population urbaine reste mal connue".

Cela rejoint ce que préconisait M. Henry dans son article de 1966 sur les "problèmes de recherche démographique moderne" donnant aux enquêtes par sondages le premier rôle dans l'observation des populations.

On voit ici l'intérêt des recherches démographiques menées sur des populations autres que celles des pays développés pour l'évolution de la démographie. Ce point mérite attention, car il met en cause les structures mêmes de l'information démographique. On peut se demander ainsi si l'on doit poursuivre l'implantation des méthodes exhaustives d'observation dans les pays où elles n'existent pas, et même aller plus loin en mettant en cause les structures du recueil de l'information démographique dans les pays développés. Le recensement, l'état-civil dans leur forme actuelle sont-ils encore nécessaires à l'analyse démographique ? Thème développé par M.L. Henry, 1966. L'on voit également de nouvelles méthodes d'observation mise en oeuvre par l'INSEE.

2.2.3. Point corrolaire au précédent, intérêt des études longitudinales.

Un exemple classique montrant l'intérêt de l'étude longitudinale à l'aide d'enquête est donné par la Fécondité. C'est ainsi que la fécondité du XVIIIe siècle, celle de Fakaou bientôt celle de Tunisie ... sont mieux connues par exemple que la fécondité des femmes françaises au XXe siècle. Cela s'explique par le fait que les premiers sont fait l'objet d'enquêtes adaptées, alors que la seconde n'est étudiée que par la "combinaison judicieuse du recensement et de l'Etat-civil".

Autre exemple. Dans l'étude des migrations, l'avantage essentiel de la méthode longitudinale est la possibilité de croiser une caractéristique quelconque avec le rang de déplacement.

4.3. Nouvelles possibilités d'analyse.

Une liste des travaux pouvant être entrepris à partir de ces études pourrait être élaborée. Par exemple :

- étude de la biographie matrimoniale et génésique des femmes.
- Analyse différentielle de la nuptialité et fécondité selon le milieu écologique, ou socio-géographique.
- Analyse différentielle de la mortalité - milieu urbain - milieu rural.
- Analyse des déplacements selon le rang.

En ce qui concerne la terminologie à employer pour définir ces nouvelles méthodes, il nous semble que le "temps" accomplira son oeuvre de sélection parmi tous les termes utilisés. En attendant, les trois types d'expériences nouvelles pourraient se "répéter" ainsi :

1. "observation nominative répétée" (expression employée par le Dr. Cantrelle), pour les expériences du Sine-Saloum au Sénégal, au Cameroun ... où il s'agit d'établir un fichier nominatif de population et de le maintenir à jour par des visites périodiques.

2. "Enquête par sondage à passages multiples" - nationale
- régionale

3. "Enquête comparative". lorsqu'il s'agit de confronter les données issues de deux sources différentes. Enquête retrospective et dépouillement des registres anciens.

(L'ONU propose : "enquête de confrontation").

Conclusion.

Les nouvelles expériences

- observation nominative répétée.
- études "comparatives" effectuées à l'aide du dépouillement des registres anciens et d'une enquête rétrospective.
- enquêtes nationales par sondages à passage multiples constituent un progrès méthodologique décisif. Non seulement elles fournissent sur la situation démographique à un moment donné des informations plus fines et plus sûres, mais elles facilitent également le développement de l'observation longitudinale. Elles apparaissent comme le moyen le plus exact pour la connaissance des mouvements migratoires jusque là délaissées par les méthodes exhaustives et aident ainsi la formulation des perspectives démographiques.

Les méthodes nouvelles d'observation tendent ainsi à occuper dans la recherche démographique une place de plus en plus grande. Elles montrent également que la démographie, trouve des possibilités importantes par l'étude des populations des pays en voie de développement d'amélioration des instruments d'observation et d'analyse.

Cette amélioration ne se fait pas sans une collaboration plus active, plus nécessaire du démographe avec les spécialistes d'autres disciplines (sociologues, économistes, urbanistes ...

Les expériences d'Abidjan et de Yaoundé ... ont d'ailleurs montré que cette nécessaire jonction ne relève pas de l'utopie.

Bibliographie sommaire.

- BLANC R, 1962 "Manuel de Recherche Démographique dans les Pays en voie de développement" - INSEE.
- CANTRELLE P, 1964 "L'état-civil et les autres sources de renseignements sur l'évolution démographique au Sénégal". Rapport à l'ONU. 1964. Multigr.
- CANTRELLE P, 1967 "Etude Démographique dans la région du Siné Saloum (Sénégal). Etat-civil et observation démographique Dakar 1963-65". photocopié (130 pages). ORSTOM
- GENDREAU F, 1968 "Essai sur la recherche démographique à Madagascar". ORSTOM. photocopié pp. 50 à 66.
- HENRY L, 1966 "Problèmes de la recherche démographique moderne". Population 1966. n° 6 (pp 1 093-1 114).
- FLEURY et HENRY "Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état-civil ancien". INED. 1965. 182 pages.
- LACOMBE 1967 Palmarin, essai de dépouillement de registres paroissiaux en Afrique - Sénégal. Méthodologie et expositions des données brutes. multigr.
- LACOMBE 1968 "Etude démographique du village de Fakao (Sénégal)". (manuscrit Mai 1968).
- ROUSSEL L, 1967 "Déplacements temporaires et migrations. Démographie comparée T. II, DGRST Paris.
- ROUSSEL 1968 "La mobilité de la population urbaine en Afrique Noire". Deux essais de mesure, Abidjan et Yaoundé. Population 1968 n° 2 (p. 333-352).
- Services Statistiques Tunisiens. Rapport préliminaire de l'Enquête Nationale. Démographique. Photocopié 20 pages. 1967.